

de \$50 par mois. L'honorable ministre ne nous dit pas si M. White avait les aptitudes nécessaires pour remplir les fonctions de directeur des constructeurs de wagons. Pourquoi l'a-t-on remplacé ? Pourquoi le pays paie-t-il \$50 de plus par mois à M. King, si M. White a donné pleine satisfaction et s'il possède toutes les aptitudes exigées ?

L'honorable M. EMMERSON : L'honorable député veut, semble-t-il, discuter cette question. Quand on s'est assuré pour l'Intercolonial des services d'un ingénieur en chef du service technique, il y a cinq ou six ans, M. White était maître constructeur de wagons, et le chef du service technique a fait rapport qu'à son avis M. White ne pouvait remplir cette charge d'une manière satisfaisante.

M. INGRAM : Pourquoi ?

L'honorable M. EMMERSON : Il s'agissait d'aptitudes. L'ingénieur en chef a fait un rapport demandant un homme de capacité plus grande. M. White fut nommé inspecteur de wagons et l'on s'assura des services de M. King. Il y a de cela quatre ou cinq ans.

M. INGRAM : Pendant combien d'années... White a-t-il rempli la charge de maître constructeur de wagons ?

L'honorable M. EMMERSON : Dix années durant, me dit-on.

M. INGRAM : Et le gouvernement a eu à son emploi en qualité de maître constructeur de wagons un homme tout à fait inapte à remplir ces fonctions, et il lui a fallu dix ans pour constater cela. Je me demande si M. White n'avait pas les connaissances voulues pour remplir cette position.

L'honorable M. EMMERSON : Je n'ai pas dit qu'à mon avis il était inhabile à remplir cette charge. Je n'ai cité cela que comme la raison invoquée par l'ingénieur en chef du service technique. Je ne connais pas moi-même les capacités de M. White ; j'indique seulement la raison avancée par l'ingénieur en chef pour demander le changement de cet employé.

M. INGRAM : Voilà précisément pourquoi je mets en doute ce rapport qui dit que M. White n'avait pas les aptitudes voulues.

M. EMMERSON : L'honorable député met-il ma parole en doute ?

M. INGRAM : Je ne conteste pas qu'on ait fait ce rapport à l'honorable ministre, mais je mets en doute l'exactitude du rapport en question. L'idée aussi qu'on ne s'est aperçu de l'incapacité d'un homme qu'après l'avoir employé dix années, en qualité de maître constructeur de wagons. A première vue ce document paraît manquer de franchise. Et puis l'on fait un inspecteur de wagons de cet employé incapable. Voilà qui est contraire à la raison.

Est-ce là le système suivi par l'administrateur général ? A mon avis, il doit y avoir au fond de ce changement une autre raison — politique probablement.

M. EMMERSON : Je fais simplement connaître le motif qu'on a invoqué. On peut en supposer une foule d'autres, mais ce n'est pas ici une affaire de supposition. J'ignore qui peut juger les aptitudes d'un homme pour remplir les fonctions de maître constructeur de wagons avec plus de connaissance que l'ingénieur en chef du service technique de ce chemin de fer.

Une VOIX : Quel était ce fonctionnaire ?

M. EMMERSON : M. Joughins qui remplit encore les mêmes fonctions.

M. INGRAM : Et ce n'est qu'après sept ans qu'il a découvert que M. White n'avait pas les aptitudes requises, bien qu'on le considère capable de remplir les importantes fonctions de l'inspecteur ?

M. EMMERSON : Quand le chef du service technique fait l'inspection des ateliers, il opère certains changements parmi les employés, et c'est ce qui arriva pour M. White. Quelqu'un peut être très compétent dans une division du service et ne pouvoir remplir les fonctions qu'on lui assignerait dans un autre département. M. White peut avoir toutes les aptitudes qu'on exige d'un inspecteur de wagons ; d'autre part, il est possible qu'il n'ait pas l'autorité voulue pour faire exécuter des travaux par un grand nombre d'ouvriers.

M. INGRAM : Est-ce là la raison de ce changement.

M. EMMERSON : Je crois que c'est une des raisons invoquées.

M. INGRAM : Et M. White a eu la direction de ces ouvriers dix années durant, et ce n'est qu'après cette période de temps qu'on a découvert qu'il ne possédait pas les aptitudes voulues pour remplir ces fonctions.

M. EMMERSON : Durant cette période, nous avons eu un nouveau chef du service technique, M. Joughins. Ce dernier était le meilleur juge des exigences de la situation. Il a opéré un certain nombre d'autres changements dans le personnel de cette division du service. Il pouvait assurément juger mieux que tout autre des capacités des différents employés ; le gérant général lui-même ne se trouve pas en état de se prononcer avec connaissance de cause sur ces détails.

M. INGRAM : Nous allons nous contenter de cette déclaration de l'honorable ministre.

M. SPROULE : Si le ministère ne s'était pas assuré des services de Joughins, jamais on n'aurait su que M. White n'avait pas les aptitudes nécessaires.

M. BELL : J'appellerai l'attention de l'honorable ministre sur certains faits qui